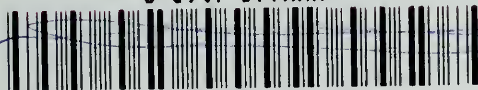
Lettre encyclique
de notre saint père
le pape Grégoire XVI
du 25 juin 1834.



LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE SAINT PÈRE

LE PAPE GRÉGOIRE XVI

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS,
ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES

DU 25 JUIN 1834.





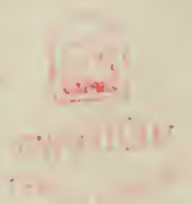


PARIS.

IMPRIMERIE D'ADRIEN LE CLERE ET Cie,
IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,
Quai des Augustins, n° 35.

1834.







AVIS DES ÉDITEURS.

L'Encyclique que nous publions aujourd'hui est une suite nécessaire et forme le complément du Recueil des Encycliques, Brefs et autres pièces officielles concernant M. de La Mennais.

Nous avons donné précédemment une édition de ce Recueil en une brochure in-8°, dont le prix est de 1 fr. 25 cent.

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI



DIVINA PROVIDENTIA

PAPÆ XVI

EPISTOLA ENCYCLICA

AD OMNES PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS, ET EPISCOPOS.

GREGORIUS PP. XVI.

VENERABILES FRATRES, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Singulari Nos affecerant gaudio illustria fidei, obedientiæ, ac religionis testimonia, quæ de exceptis ubique alacriter Encyclicis Nostris litteris datis die 15 Augusti anni 1832 perferebantur, quibus sanam, et quam sequi unice fas sit, doctrinam de propositis ibidem capitibus pro Nostri officii munere Catholico Gregi universo denuntiavimus. Nostrum hoc gaudium auxerunt editæ in eam rem declarationes a nonnullis ex iis, qui consilia illa, opinionumque commenta, de quibus querebamur, probaverant, et eorum fautores, defensoresque incaute se gesserant. Agnoscebamus quidem nondum sublatum malum illud, quod adversùs rem et sacram et civilem adhuc conflari, impudentissimi libelli in vulgus dispersi, et tenebricosæ quædam machinationes manifestò portendebant; quas idcirco, missis mense Octobri ad Venerabilem Fratrem Episcopum Rhedonensem litteris, graviter improbavimus. At anxiis Nobis, maximeque ea de re sollicitis, pergratum sane, ac jucundum extitit, illum ipsum, a quo præcipue id-

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. T. S. P. LE PAPE

GRÉGOIRE XVI,

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

GRÉGOIRE XVI PAPE.

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction apostolique.

C'étoit pour nous un sujet de joie bien vive, que ces témoignages éclatans de foi, d'obéissance et de religion qui nous parvenoient sur l'accueil fait de toutes parts à notre Encyclique du 15 août 1832, dans laquelle, suivant les devoirs de notre charge, nous avons annoncé à tout le troupeau catholique la saine doctrine, la seule qu'il soit permis de suivre sur les points qui y sont traités. Notre joie fut augmentée par les déclarations faites sur ce sujet par quelques-uns de ceux qui avoient approuvé les projets et les fausses opinions dont nous nous plaignions, et s'en étoient faits imprudemment les fauteurs et les défenseurs. Nous reconnoissions bien que tout le mal n'étoit pas disparu; et des livres audacieux, répandus dans le peuple, et de sourdes machinations nous annonçoient assez qu'il se tramoit quelque chose contre la religion et la société. Nous improuvâmes donc fortement ces manœuvres dans des lettres écrites au mois d'octobre à notre vénérable frère l'évêque de Rennes. Mais, lorsque nous étions dans l'anxiété et dans la plus

nobis mœroris inferebatur, missa ad Nos declaratione die 11 Decembris anni superioris, diserte confirmasse, se doctrinam Nostris Encyclicis litteris traditam *unice et absolute* sequi, nihilque ab illa alienum aut scripturum se esse, aut probaturum. Dilatavimus illico viscera paternæ caritatis ad filium, quem nostris monitis permotum luculentiora in dies documenta daturum fore confidere debueramus, quibus certius constaret, Nostro ipsum judicio et voce et re paruisse.

Verùm, quod vix credibile videbatur, quem tantæ benignitatis affectu exceperamus, immemor ipse Nostræ indulgentiæ, citò e proposito defecit, bonaque illa spes, quæ *de præceptionis nostræ fructu* Nos tenuerat, in irritum cessit, ubi primum, celato quidem nomine, sed publicis patefacto monumentis, nuper traditum ab eodem typis, atque ubique pervulgatum novimus libellum Gallico idiomate, mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem, cui titulus « *Paroles d'un Croyant.* »

Horruimus sanè, VV. FF. vel ex primo oculorum obtutu, Auctorisque cæcitatem miserati intelleximus, quonam scientia prorumpat, quæ non secundùm Deum sit, sed secundùm mundi elementa. Enimvero contra fidem sua illa declaratione solemniter datam, captiosissimis ipse ut plurimum verborum, fictionumque involucris oppugnandam, evertendamque suscepit catholicam doctrinam, quam memoratis Nostris litteris, tum de debita erga Potestates subjectione, tum de arcenda a populis exitiosa *Indifferentismi* contagione, deque frenis injiciendis evaganti opinionum, sermonumque licentiæ, tum demum de damnanda omnimoda conscientiæ libertate, teterrimaque societatum, vel ex cujuscumque falsæ religionis cultoribus, in sacræ et publicæ rei perniciem conflatarum conspiratione, pro auctoritate humilitati Nostræ tradita definivimus.

grande sollicitude à ce sujet, ce fut pour nous une chose très-agréable, que celui-là même de qui nous venoit ce chagrin, nous assura formellement, par une déclaration qui nous fut envoyée le 11 décembre de l'année dernière, qu'il suivoit *uniquement et absolument* la doctrine exposée dans notre Encyclique, et qu'il n'écriroit ni n'approuveroit rien qui y fût contraire. Nous avons donc dilaté les entrailles de notre charité paternelle pour un fils que nous devions croire avoir été touché de nos avis, et être disposé à donner de jour en jour, en paroles et en effets, des preuves plus décisives de son obéissance à notre jugement.

Mais, ce qui paroissoit à peine croyable, celui que nous avions accueilli avec tant de bonté, oubliant notre indulgence, manqua bientôt à ses promesses; et cette heureuse espérance, que nous avions conçue *du fruit de nos instructions,* fut tout-à-fait trompée, quand nous apprîmes qu'il venoit de publier lui-même, en français, et de répandre partout un livre anonyme, dont les papiers publics nommèrent ouvertement l'auteur : ce livre, petit par son volume, mais énorme par sa perversité, a pour titre : *Paroles d'un Croyant.*

Nous avons été saisi d'horreur, vénérables frères; et, dès le premier coup-d'œil, touché de compassion sur l'aveuglement de l'auteur, nous avons compris à quel excès peut se porter la science qui n'est point selon Dieu, mais selon les idées du monde. Car, contre la foi donnée solennellement dans sa propre déclaration, il a entrepris d'attaquer et de renverser, par des paroles captieuses et par des déguisemens et des fictions, la doctrine que nous avions proclamée dans notre Encyclique, en vertu de l'autorité confiée à notre foiblesse, soit sur la soumission due aux puissances; soit sur la nécessité d'éloigner des peuples le fléau de l'*indifférentisme,* et de mettre un frein à la licence croissante des opinions et des discours; soit sur le besoin de condamner la liberté entière de conscience,et cette funeste conspiration de sociétés composées même des sectateurs de toute fausse religion, pour la ruine de la société religieuse et civile.

Refugit sanè animus ea perlegere, quibus ibidem Auctor vinculum quodlibet fidelitatis subjectionisque erga Principes disrumpere conatur, face undequaque perduellionis immissa, qua publici ordinis clades, Magistratuum contemptus, legum infractio grassetur, omniaque et sacræ et civilis potestatis elementa convellantur. Hinc novo et iniquo commento potestatem Principum, veluti divinæ legi infestam, imò *opus peccati,* et *Satanæ potestatem,* in calumniæ portentum traducit, Præsidibusque Sacrorum easdem, ac imperantibus turpitudinis notas inurit ob criminum molitionumque fœdus, quo eos somniat inter se adversùs Populorum jura conjunctos. Neque tanto hoc ausu contentus omnigenam insuper opinionum, sermonum, conscientiæque libertatem obtrudit, militibusque ad eam *a tyrannide,* ut ait, liberandam dimicaturis, fausta omnia ac felicia comprecatur; cœtus, ac consociationes furiali æstu ex universo qua patet Orbe advocat, et in tam nefaria consilia urgens atque instans compellit, ut eo etiam ex capite monita præscriptaque nostra proculcata ab ipso sentiamus.

Piget cuncta hic recensere, quæ pessimo hoc impietatis et audaciæ fœtu ad divina humanaque omnia perturbanda congeruntur. Sed illud præsertim indignationem excitat, religionique plane intolerandum est, divinas præscriptiones tantis erroribus adserendis ab Auctore afferri, et incautis venditari, eumque ad populos lege obedientiæ solvendos, perinde ac si a Deo missus et inspiratus esset, postquam in sacratissimo Trinitatis augustæ nomine præfatus est, sacras Scripturas ubique obtendere, ipsarumque verba, quæ verba Dei sunt, ad prava hujuscemodi deliramenta inculcanda, callidè audacterque detorquere, quo fidentius, uti inquiebat S. Bernardus, *pro luce tenebras offundat, et pro melle, vel potius in melle venenum propinet, novum cudens populis Evangelium, aliudque ponens fundamentum, præter id quod positum est.*

Verùm tantam hanc sanæ doctrinæ illatam perniciem silentio

L'esprit se refuse à lire ce que l'auteur a écrit pour s'efforcer de rompre tout lien de fidélité et de soumission envers les princes, en allumant partout le flambeau de la révolte pour renverser l'ordre public, livrer les magistrats au mépris, enfreindre les lois, et arracher tous les fondemens de la puissance sacrée et de la puissance civile. De là, par une fiction nouvelle et inique, il présente la puissance des princes comme contraire à la loi divine, et même, par une calomnie monstrueuse, comme l'*ouvrage du péché et la puissance de satan;* et il applique aux pasteurs de l'Eglise les mêmes notes flétrissantes qu'aux princes, pour une alliance criminelle qu'il rêve avoir été formée entr'eux contre les droits des peuples. Non content de cette audace, il met en avant une liberté entière d'opinions, de discours et de conscience; il souhaite toute espèce de bonheur à des soldats qui vont combattre pour se délivrer, comme il le dit, *de la tyrannie;* il provoque avec fureur des associations formées de tout l'univers, et pousse avec tant d'instances à ces criminels projets, que nous voyons bien que, sous ce rapport aussi, il a foulé aux pieds nos avis et nos ordres.

Nous ne saurions passer ici en revue tout ce qui est entassé dans cette détestable production de l'impiété et de l'audace, pour troubler toutes les choses divines et humaines. Mais ce qui excite surtout l'indignation, et ce que la religion ne peut tolérer, c'est que les préceptes divins sont cités par l'auteur pour appuyer de si grandes erreurs, et que, pour affranchir le peuple de la loi de l'obéissance, comme s'il étoit envoyé de Dieu et inspiré par lui, après avoir invoqué le nom sacré de l'auguste Trinité, il présente partout des passages de l'Ecriture, et détourne avec ruse et audace les paroles de Dieu même pour inculquer ses perverses extravagances, afin de *répandre* avec plus d'assurance, comme disoit saint Bernard, *les ténèbres au lieu de la lumière, et d'offrir du poison au lieu de miel, ou plutôt dans le miel même, forgeant un nouvel Evangile pour les peuples, et posant un autre fondement que celui qui a été établi.*

Dissimuler par notre silence une si fatale atteinte portée à la

dissimulare ab Eo vetamur, qui speculatores Nos posuit in Israel, ut de errore illos moneamus, quos Auctor et Consummator fidei JESUS Nostræ curæ concredidit.

Quare auditis nonnullis ex Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus, motu proprio, et ex certa scientia, deque Apostolicæ potestatis plenitudine memoratum librum, cui titulus « *Paroles d'un Croyant,* » quo per impium Verbi Dei abusum Populi corrumpuntur ad omnis ordinis publici vincula dissolvenda, ad utramque auctoritatem labefactandam, ad seditiones in imperiis, tumultus, rebellionesque excitandas, fovendas, roborandas; librum ideo propositiones respective falsas, calumniosas, temerarias, inducentes in anarchiam, contrarias verbo Dei, impias, scandalosas, erroneas, jam ab Ecclesia præsertim in Valdensibus, Wiclefitis, Hussitis, aliisque id generis Hæreticis damnatas, continentem, reprobamus, damnamus, ac pro reprobato et damnato in perpetuum haberi volumus, atque decernimus.

Vestrum nunc erit, Venerabiles Fratres, Nostris hisce mandatis, quæ rei et sacræ et civilis salus et incolumitas necessariò efflagitat, omni contentione obsecundare, ne scriptum istiusmodi e latebris ad exitium emissum eo fiat perniciosius, quo magis vesanæ novitatis libidini velificatur, et latè ut cancer serpit in populis. Muneris vestri sit, urgere sanam de tanto hoc negotio doctrinam, vafritiemque novatorum patefacere, acriusque pro Christiani Gregis custodia vigilare, ut studium religionis, pietas actionum, pax publica floreant, et augeantur feliciter. Id sanè a vestra fide, et ab impensa vestra pro communi bono instantia fidenter opperimur, ut Eo juvante, qui Pater est luminum, gratulemur, (dicimus cum S. Cypriano) *fuisse intellectum errorem, et retusum, et ideo prostratum, quia agnitum, atque detectum.*

saine doctrine, c'est ce que nous défend celui qui nous a placés comme des sentinelles dans Israël, afin d'avertir de l'erreur ceux que Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, a confiés à nos soins.

Ainsi, après avoir entendu plusieurs de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine et de la plénitude de la puissance apostolique, nous réprouvons et condamnons, et voulons et prononçons qu'on doit tenir à jamais pour réprouvé et condamné le livre ci-dessus nommé, et intitulé *Paroles d'un Croyant*, dans lequel, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont excités a briser les liens de tout ordre public, à ruiner l'une et l'autre autorité, à provoquer, favoriser, perpétuer dans les Etats des séditions, des troubles et des révoltes; nous le condamnons comme contenant des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, et déjà condamnées par l'Eglise, surtout dans les Vaudois, les Wiclefistes, les Hussites et autres hérétiques de cette espèce.

Ce sera maintenant à vous, vénérables frères, de seconder de tous vos efforts ce jugement que demandoit nécessairement de nous l'intérêt et la conservation de la religion et de la société, de peur que cet écrit sorti des ténèbres pour le malheur général, ne devienne d'autant plus pernicieux, qu'il favorise davantage une passion folle de nouveautés, et qu'il s'étend comme la gangrène parmi les peuples. Ce sera votre tâche d'insister sur la saine doctrine dans une matière d'aussi haute importance, de dévoiler la ruse des novateurs, et de veiller avec plus de vigueur à la garde du troupeau chrétien, afin que le zèle pour la religion, la piété dans les actions et la paix publique fleurissent et augmentent heureusement. Nous l'attendons avec confiance de votre foi et de votre vive sollicitude pour le bien commun; afin que, par le secours de celui qui est le Père des lumières, nous nous félicitions, nous le disons avec saint Cyprien, *que l'erreur ait été comprise et réprimée, et renversée par là même qu'elle a été reconnue et découverte.*

Ceterùm lugendum valde est, quonam prolabantur humanæ rationis deliramenta, ubi quis novis rebus studeat, atque contra Apostoli monitum nitatur *plus sapere quàm oporteat sapere*, sibique nimium præfidens, veritatem quærendam autumet extra Catholicam Ecclesiam, in qua absque vel levissimo erroris cœno ipsa invenitur, quæque idcirco *Columna ac firmamentum veritatis* appellatur et est. Probe autem intelligitis, Venerabiles Fratres, Nos hìc loqui etiam de fallaci illo haud ita pridem invecto Philosophiæ systemate planè improbando, quo ex projecta et effrænata novitatum cupiditate, veritas, ubi certò consistit, non quæritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis, doctrinæ aliæ inanes, futiles, incertæque, nec ab Ecclesia probatæ adsciscuntur, quibus veritatem ipsam fulciri, ac sustineri vanissimi homines perperam arbitrantur.

Dum verò, pro delata divinitus Nobis sanæ doctrinæ cognoscendæ, decernendæ, custodiendæque cura ac sollicitudine, hæc scribimus, peracerbum ex filii errore vulnus cordi nostro inflictum ingemiscimus, neque in summo, quo inde conficimur, mœrore spes ulla est consolationis, nisi idem in vias revocetur justitiæ. Levemus idcirco simul oculos et manus ad Eum, qui *sapientiæ dux est, et emendator sapientium*, Ipsumque multa prece rogemus, ut dato illi corde docili et animo magno, quo vocem audiat Patris amantissimi et mœrentissimi, læta ab ipso Ecclesiæ, læta Ordini vestro, læta Sanctæ huic Sedi, læta Humilitati Nostræ properentur. Nos certè faustum ac felicem illum ducemus diem, quo filium hunc in se reversum paterno sinu complecti Nobis contingat, cujus exemplo magna in spe sumus, fore ut resipiscant ceteri, qui eo auctore in errorem induci potuerunt, adeo ut una apud omnes sit pro publicæ et sacræ rei incolumitate consensio doctrinarum, una consiliorum ratio, una actionum studiorumque concordia. Quod tantum bonum ut supplicibus votis Nobiscum a Domino exoretis, abs vestra pastorali sollicitudine requirimus et expectamus. In id autem operis divi-

Au reste il est déplorable de voir jusqu'à quel excès se précipitent les délires de la raison humaine; quand quelqu'un se jette dans les nouveautés, qu'il veut, contre l'avis de l'apôtre, être plus sage qu'il ne faut l'être, et par une extrême présomption prétend qu'il faut chercher la vérité hors de l'Eglise catholique, dans laquelle elle se trouve sans le plus léger mélange d'erreur, et qui pour cela est appelée et est en effet *la colonne et le fondement de la vérité*. Vous comprenez bien, vénérables frères, qu'ici nous parlons aussi de ce fallacieux système de philosophie introduit récemment et tout-à-fait condamnable, dans lequel, par un désir effréné des nouveautés, on ne cherche pas la vérité là où elle se trouve certainement; et, négligeant les traditions saintes et apostoliques, on admet d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines, et non approuvées par l'Eglise, doctrines que des hommes superficiels croient faussement propres à soutenir et appuyer la vérité.

Tandis que nous vous écrivons ceci par suite du soin qui nous a été confié d'en haut de connoître, de décider et de garder la saine doctrine, nous gémissons de la plaie profonde faite à notre cœur par l'erreur d'un fils; et dans le chagrin qui nous accable il n'est point pour nous d'espérance de consolation, à moins qu'il ne rentre dans les voies de la justice. Levons donc ensemble les yeux et les mains vers celui qui est le *guide de la sagesse et qui redresse les sages*. Prions-le avec instance de donner à ce fils un cœur docile et une grande force d'ame, pour qu'il écoute la voix du père le plus aimant et le plus affligé, et que promptement il remplisse de joie l'Eglise, votre ordre, ce saint Siége et notre personne. Certes, nous regarderons comme heureux et fortuné ce jour où il nous sera donné de presser sur notre sein paternel, ce fils revenu à lui-même; et nous espérons beaucoup que son exemple fera rentrer en eux-mêmes ceux qu'il avoit pu induire en erreur, de sorte qu'il y ait chez tous accord de doctrine, conformité de vues, concorde d'actions et de soins pour le bien de la chose publique et de la religion. Nous demandons et nous attendons de votre sollicitude pastorale, que vous imploriez de Dieu avec nous un si grand bienfait par des

num præsidium adprecantes, auspicem ipsius Apostolicam Benedictionem Vobis, Gregibusque Vestris peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, VII kal. Julias an. MDCCCXXXIV, Pontificatus Nostri an. IV.

GREGORIUS PP. XVI.



vœux et des supplications. En sollicitant pour cela le secours divin, nous vous accordons avec affection, à vous et vos troupeaux, la bénédiction apostolique comme gage de ce secours.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 avant les calendes de juillet (25 juin) 1834, an IV de notre Pontificat.

GRÉGOIRE XVI PAPE.



